



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Orléans, le 3 février 2025

COP planification écologique Centre-Val de Loire : 29 défis pour accélérer et massifier la transition

Les urgences climatiques, énergétiques et environnementales nous imposent une accélération sans précédent des efforts collectifs pour baisser de plus de moitié nos émissions de gaz à effet de serre, nous adapter au changement climatique, réduire nos pressions sur la biodiversité, préserver notre santé et celle des écosystèmes, et mieux gérer nos ressources. Pour répondre à ces urgences, l'action est possible, et d'ores et déjà engagée dans tous les secteurs. Elle doit être améliorée, accélérée et massifiée.

La planification écologique vise à impulser, structurer et coordonner les actions en faveur de l'écologie et du climat, afin d'accélérer et accompagner l'engagement des territoires dans une **transformation écologique ambitieuse, réaliste et équitable**.

La démarche a permis de traduire les engagements climatiques et environnementaux de la France en marches à franchir concrètes, à l'échelle du levier d'action (linéaire de haies à augmenter, nombre de chaudières fioul à remplacer, part du parc automobile à convertir en véhicules électriques...) facilitant ainsi la prise de conscience de la nécessité d'agir ensemble, plus vite et plus fort, ainsi que la construction de solutions concrètes, adaptées à chaque territoire.

En Centre-Val de Loire, les émissions de gaz à effet de serre doivent ainsi être réduites de 9,5 MteqCO₂/an, soit 5 % de l'effort national, d'ici 2030.

Lancée en décembre 2023 sous le pilotage conjoint de l'État et du Conseil régional, la COP régionale planification écologique s'est donnée pour objectif de construire une première feuille de route à la fois ambitieuse et opérationnelle pour le territoire régional, mobilisant l'ensemble des acteurs (pouvoirs publics, entreprises, associations, etc.) autour des enjeux de la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la préservation des ressources et de la biodiversité.

Après un an de concertation, au travers de réunions départementales et de groupes de travail thématiques ayant mobilisé près de 200 structures et plus de 370 participants, **Sophie BROCAS, préfète de la région Centre-Val de Loire, et François BONNEAU, président du Conseil régional, ont présenté les premiers éléments de cette feuille de route régionale qui sera publiée dans le courant du mois.**

Ce sont ainsi 29 défis à relever collectivement, qui ont émergé de ces travaux, articulés autour de 9 thématiques : la mobilité des personnes, le bâtiment, la sobriété foncière, l'économie, le transport de

marchandises, l'agriculture, l'alimentation, les enjeux de la forêt et du bois et la biodiversité.

- « Faciliter la réduction des déplacements du quotidien et le recours au covoiturage, grâce à des stratégies d'aménagement du territoire et des stratégies employeurs »
- « Renforcer la structuration des filières matériaux biosourcés et réemploi »
- « Accélérer la remobilisation des friches en région, en améliorant leur caractérisation pour mieux apprécier le potentiel de reconversion dans le cadre de stratégies foncières globales »
- « Amplifier la mise en mouvement des entreprises dans leurs démarches de transition écologique (notamment généralisation des plans de transition des industriels), en massifiant la formation et la mise en réseau »
- « Développer l'activité de fret ferroviaire en facilitant l'utilisation des embranchements existants et en accompagnant le transport combiné »
- « Sécuriser les approvisionnements des entreprises de 1ère transformation du bois »
- « Développer les couverts et les filières à bas niveau d'intrants »
- « Massifier l'éducation à l'alimentation, en particulier dans le cadre scolaire »
- « Préserver les continuités écologiques en région et réduire leur fragmentation, notamment en s'appuyant sur des connaissances actualisées »

Autant d'exemples de défis traduits en actions d'accompagnement pour lever les freins et faciliter la massification des réalisations locales concrètes.

La préfète de région et le président du Conseil régional ont réitéré leur engagement constant pour que le dialogue et le travail collectif permettent d'accélérer le passage à l'action, notamment grâce à la déclinaison effective de cette feuille de route dans les territoires, au travers des engagements de tous, État, collectivités, entreprises, acteurs associatifs et citoyens.

En complément de l'annonce par le Secrétariat général pour la planification écologique, rattaché au Premier ministre, de la poursuite des travaux en 2025 sur la question cruciale de l'adaptation au changement climatique, en lien avec la publication en octobre 2024 du 3ème plan national d'adaptation au changement climatique, la mise en œuvre des actions de la feuille de route et la mesure de leurs effets sont ainsi les objectifs de travail partagés pour 2025.

Après une mobilisation large pour la construction d'un chemin commun, le succès de cette planification dépendra de ce passage à l'action.

CONTACTS PRESSE

Préfecture de la région Centre-Val de Loire et du Loiret
pref-communication@loiret.gouv.fr
02 38 81 40 35

Conseil régional Centre-Val de Loire
anne-claire.desforges@centrevaldeloire.fr
02 38 70 31 32